

Reproduction et environnement : le Centre PRE²B (Prévention des Risques Environnementaux et REproduction en Bretagne), une plateforme de prévention

Colloque régional Santé environnement, 2ème édition,
Angers, 08 juin 2023

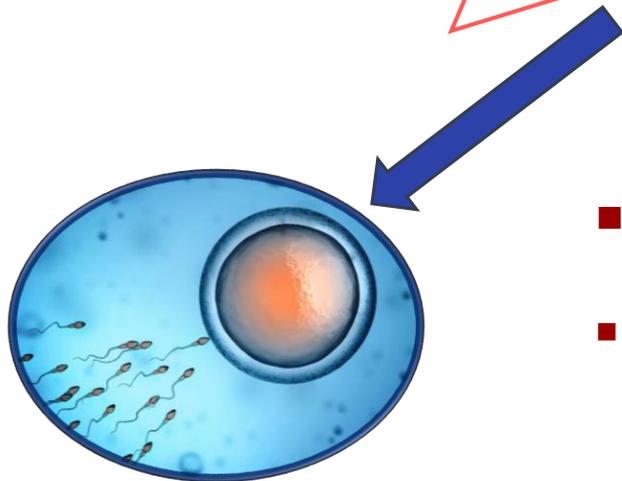
MONPERRUS Marion, Sage-femme

(Pôle Femme-Enfant, CHU de Rennes - Référent médical du Centre PRE²B)

Risques environnementaux en périnatalité



Centre PRE²B : Contexte institutionnel, objectifs



- **PRE²B** : Prévention des Risques Environnementaux et REproduction en Bretagne
- → **évaluation des expositions environnementales**, professionnelles et extra-professionnelles, avec la délivrance de **conseils de prévention ciblés** en santé environnementale.

Centre PRE²B : Mise en place

- **Partenariat CHU Rennes : Mise en place en avril 2018**
- **Équipe multidisciplinaire**
 - Médecin du Travail (0,1 ETP) : Pr C.PARIS
 - Médecin de Santé Publique (0,1 ETP) : Pr R.GARLANTEZEC
 - Coordinatrice du CRPPEB et préventeur en santé environnementale (0,8 ETP) : AM.ROBERT
 - Sage-femme référent médical (0,5 ETP) : M.MONPERRUS (0,3 ETP) + A.FROGER (0,2 ETP) à partir de septembre 2023
 - Ingénieur en santé et environnement (0,5 ETP) à partir de septembre 2023

Centre PRE²B : Partenariats (1)

■ **Partenariat CHU Rennes :**

- Centre d'AMP (Pôle Femme-Enfant, Hôpital Sud)
- Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales de Bretagne (CRPPEB)
- Service de Santé Publique et d'Epidémiologie

■ **Interface forte prévention-expertise-recherche :** UMR Inserm 1085 IRSET (Institut de Recherche en Santé Environnement et Travail).

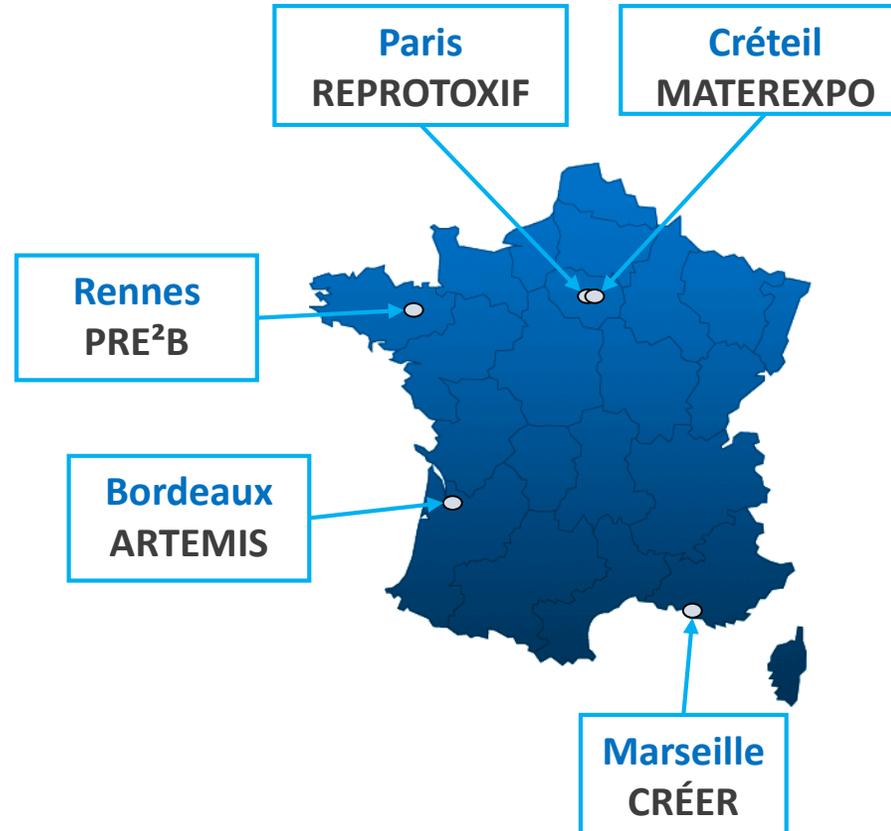
Centre PRE²B : Partenariats (2)

- **Dynamique nationale** : création du réseau français « PREVENIR » (**Pr**évention - **En**vironnement – **Re**production), avec d'autres centres nouvellement créés :

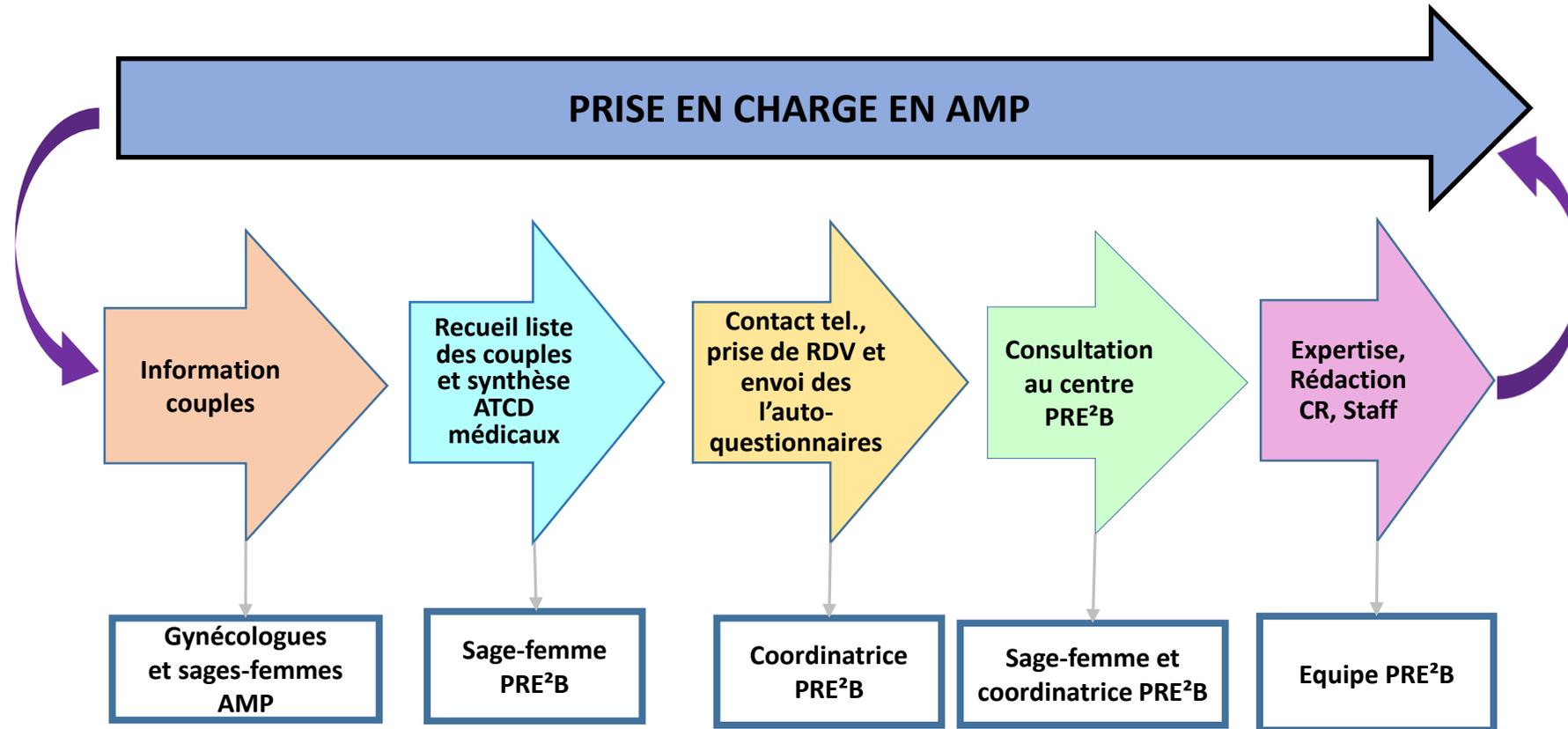
- CHU Bordeaux (centre ARTEMIS)
- CHU Rennes (centre PRE²B)
- CHI Créteil (centre MATEREXPO)
- AP-HP Hôpital Fernand-Widal (REPROTOXIF)
- AP-HM Marseille (plateforme CRÉER)

- **Critères de prise en charge variables selon les plateformes :**

- Troubles de la fertilité
- > 3 fausses couches spontanées
- Malformations congénitales isolées
- Mort fœtale in utero
- Pathologies gravidiques
 - ✓ Prématurité
 - ✓ RCIU < 5ème percentile
 - ✓ Diabète gestationnel
 - ✓ Pré-éclampsie
 - ✓ ...



Centre PRE²B : Recrutement, parcours



Consultation PRE²B : Déroulement

- Les deux membres du couple
 - Auto-questionnaire avant la consultation
 - Consultation PRE²B (1h30), guide d'entretien préétabli
 - ❖ Partie **médicale** (sage-femme) :
 - Rappel des objectifs de la PEC
 - Consentement écrit
 - Recueil des antécédents médicaux et du parcours AMP
 - ❖ **Interrogatoire « environnemental »** (coordinatrice ou sage-femme) :
 - « Habitudes de vie » (consommation de tabac, d'alcool ou autres)
 - Environnement professionnel (postes occupés, tâches accomplies...) et extra-professionnel (logement, utilisation de produits, loisirs...)
- Recherche d'expositions à des agents reprotoxiques**
- Lors de l'entretien : conseils de **préventions, orientation vers consultation spécialisée** (tabacologie, addictologie, nutritionniste), rappel précaution, documents de préventions.

Consultation PRE²B :

Investigations complémentaires

Rédaction du compte-rendu

- **Expertises** des expositions (ingénieur/interne de médecine du travail/coordinatrice)
- Rédaction d'un **compte-rendu**, avec validation en staff multidisciplinaire
 - ❖ **Résumé du parcours** en AMP et des facteurs de risques d'infertilité individuels et médicaux
 - ❖ **Résumé des expositions** (professionnelles et non professionnelles)
 - ❖ **Recommandations prioritaires** (professionnelles et non professionnelles)
 - ❖ **Précautions** (professionnelles et non professionnelles)
- **Envoi** du compte-rendu aux couples et aux médecins (AMP +/- médecin traitant)
- Si exposition professionnelle à risque pour la reproduction :
 - ❖ Orientation patient vers **médecin du travail**
 - ❖ Courrier différent adressé au médecin du travail

Exemple d'un compte-rendu anonymisé (établi à partir des données recueillies en entretien)

Partie médicale

■ Histoire de l'infertilité :

Durée d'essai de conception de 2 ans et 4 mois – **Première consultation** pour infertilité en octobre 2022. **Infertilité primaire d'origine féminine. Projet** de FIV +/- ICSI en fonction du spermogramme.

■ Patiente (29 ans) : insuffisance ovarienne débutante

Antécédents personnels :

- Médicaux : varice jambe droite. Obésité grade 1, avec IMC= 32
- Chirurgicaux : aucun
- Gynéco-obstétricaux : insuffisance ovarienne débutante, avec AMH=0.88 et CFA=11. G0 A0 P0

Pas d'**antécédents familiaux** évoquant une exposition à des situations ayant un impact sur la reproduction

■ Patient (31 ans) : pas d'étiologie retrouvée

Antécédents personnels :

- Médicaux : aucun. IMC= 26.2
- Chirurgicaux : varices, appendicite, fracture de l'avant-bras compliquée d'un sepsis avec ablation de l'ulna
- Andrologiques : aucun. Spermogramme : normal, TMS +

Pas d'**antécédents familiaux** évoquant une exposition à des situations ayant un impact sur la reproduction

Exemple d'un compte-rendu anonymisé

Bilan des expositions du couple à des facteurs de risques sur la reproduction

■ Facteurs de risque individuels et médicaux

- **Patiente** : aucun tabagisme. Consommation d'alcool modérée. Activité physique régulière. Obésité grade 1
- **Patient** : tabagisme sevré depuis 3 ans, évalué à 3 PA. Consommation d'alcool ponctuelle à risque. Activité physique insuffisante. Surpoids

■ Expositions professionnelles de la patiente

Dans son activité de coiffeuse, la patiente est exposée régulièrement à une substance le phénoxyéthanol qui est identifiée potentiellement toxique pour la reproduction. Le métier de coiffeuse est considéré par l'INRS comme un métier potentiellement à risque pour la grossesse nécessitant une attention particulière.

■ Expositions professionnelles du patient

Dans son activité d'agriculteur éleveur porcin et céréalier, le patient est exposé à 4 substances toxiques pour la reproduction contenues dans deux fongicides et deux herbicides.

■ Expositions extraprofessionnelles du couple

- Consommation d'eau provenant d'un forage (patient) : du fait de la présence d'exploitations agricoles et de champs à proximité de l'exploitation, on ne peut écarter la présence de pesticides ou autres produits chimiques dans les eaux de forages
- Les investigations menées sur les produits d'entretien et cosmétiques ne met pas en évidence d'exposition à des facteurs de risque connus pour impacter la fertilité.

Exemple d'un compte-rendu anonymisé

Conduite à tenir

■ Actions préventives prioritaires

❖ En milieu professionnel

- **Patiente** : Il est conseillé à la patiente de demander une visite auprès de son **médecin du travail** pour faire le point sur ses conditions de travail et afin d'évoquer son parcours en AMP.
- **Patient** :
 - Il est conseillé au patient de **supprimer ou substituer les produits phytosanitaires** contenant des substances reprotoxiques. Un **conseiller de la MSA** peut l'aider dans cette démarche.
 - Il est conseillé au patient de demander une visite auprès de son **médecin du travail** pour faire le point sur ses conditions de travail et afin d'évoquer son parcours en AMP.

❖ En milieu extraprofessionnel

- Patiente : un suivi par un **médecin nutritionniste ou un diététicien** est recommandé.
- Patient : il est conseillé de **limiter au maximum sa consommation d'alcool.**
- Il est recommandé au patient de **ne pas boire l'eau provenant du forage** sur l'exploitation agricole et de ne pas l'utiliser pour la préparation des repas,
- Couple : il est conseillé d'avoir une **activité physique régulière**

■ Actions préventives complémentaires

❖ En milieu professionnel

Il est conseillé à la patiente :

- De **substituer les produits contenant du phénoxyéthanol**
- de continuer à respecter les conditions d'utilisation des produits de coiffure et de veiller à **l'aération** de son lieu de travail.

❖ En milieu extraprofessionnel : aucune

Exemple d'un compte-rendu anonymisé

Investigations complémentaires sur les expositions professionnelles chez la patiente

PRODUITS / Substances actives	Toxicité pour la reproduction		Autre toxicité
	Classement CLP* règlement CE n°1272/2008 du Parlement européen Source : ECHA*	Autres classifications Sources : DEMETER* et Fiches toxicologiques INRS*	Sources : CIRC*, CLP*, Fiches toxicologiques INRS*...
Poudre décolorante Ascolex® contient entre autres :			
Persulfate de potassium CAS : 7727-21-1	Non classé toxique pour la reproduction	Fiche INRS n°260, 2006 Chez l'homme : pas de donnée disponible. Chez l'animal : aucune atteinte de la fertilité et du développement à la dose maximale pour les parents, n'a été observée.	Risque allergique Risque respiratoire
Persulfate d'ammonium CAS : 7727-54-0	Non classé toxique pour la reproduction	Fiche INRS n°260, 2006 Chez l'homme : pas de donnée disponible. Chez l'animal : aucune atteinte de la fertilité et du développement à la dose maximale pour les parents, n'a été observée.	Risque allergique Risque respiratoire
Oxydant crème L'Oréal® 6% - 20 vol. contient entre autres :			
Peroxyde d'hydrogène CAS : 7722-84-1	Non classé toxique pour la reproduction	Fiche INRS n°123 : Chez l'homme : pas de donnée disponible. Chez l'animal : Les études ne montrent pas d'effet sur la fertilité ; un effet fœtotoxique est noté seulement à dose toxique pour les mères.	Risque pour la peau Risque respiratoire
Acide phosphorique CAS : 7664-38-2	Non classé toxique pour la reproduction	Fiche INRS n°37, 2020 : Chez l'homme pas de données disponibles. Chez l'animal : L'acide phosphorique est fœtotoxique pour le rat exposé à une forte concentration par inhalation.	Le CIRC* a classé les brouillards d'acides inorganiques forts dans le groupe 1 des substances cancérogènes pour l'Homme.
Tetrasodium etidronate CAS : 3794-83-0	Absence de classement	Pas de donnée disponible	-
Shampooing Serie Expert L'Oréal® contient entre autres :			
Phénoxyéthanol CAS : 122-99-6	Non classé toxique pour la reproduction.	Chez l'Homme , délai nécessaire à concevoir significativement plus long avec l'exposition au phénoxyéthanol (à confirmer), R.Garlantézec et al., 2013. Chez l'animal , une étude suggère une atteinte de la fonction ovarienne après exposition importante au phénoxyéthanol, expertise collective Inserm, 2006.	-

(*) **CLP** : Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges règlement (CE) n° 1272/2008

ECHA : European Chemicals Agency

DEMETER : Documents pour l'évaluation médicale des produits toxiques vis-à-vis de la reproduction

INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

- **R1A** : substances dont la toxicité pour la reproduction est avérée.
- **Repr. 1B H360FD** : peut nuire à la fertilité; peut nuire au fœtus.
- **R.2** : substances suspectées d'être toxiques pour la reproduction humaine. **H361f** : susceptible de nuire à la fertilité.

Exemple d'un compte-rendu anonymisé

Investigations complémentaires sur les expositions professionnelles chez le patient

PRODUITS / Substances actives	Toxicité pour la reproduction		Autre toxicité
	Classement CLP* règlement CE n°1272/2008 du Parlement européen Source : ECHA*	Autres classifications Sources : DEMETER* et Fiches toxicologiques INRS*	Sources : CIRC*, CLP*, Fiches toxicologiques INRS*...
MAYANDRA Fongicide contient entre autres :			
Tébuconazole CAS 107534-96-3	Classé toxique pour la reproduction R2. H361d : Susceptible de nuire au fœtus	Fiche INRS toxicologique n° 314 Chez l'Homme : pas de donnée disponible. Chez l'animal : effets embryo et fœto-toxiques. Une augmentation de la durée de gestation. Effet perturbateur endocrinien : altération des signalisations œstrogénique et androgénique..	-
DIADEM fongicide Contient entre autres :			
1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad CAS: 907204-31-3	Toxique pour la reproduction H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.		
ALKERA herbicide Contient entre autres :			
cloquintocet-mexyl et pinoxaden	Toxique pour la reproduction R2. H361d - Susceptible de nuire au fœtus.		
APICALE herbicide Contient entre autres :			
Mésotrione, HRAC 27 et Terbuthylazine, HRAC 5 (Toxique pour la reproduction R2. H361d - Susceptible de nuire au fœtus.		
Glyphosate CAS 1071-83-6	Non classé toxique pour la reproduction.	Chez l'Homme , pas de donnée disponible. Chez l'animal , ne étude suggère des effets androgéniques du glyphosate (Manservigi et al., 2019).	Cancérogène : Groupe 2A, CIRC. cancérogène probable pour l'Homme

(*) **CLP** : Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges règlement (CE) n° 1272/2008

ECHA : European Chemicals Agency

DEMETER : Documents pour l'évaluation médicale des produits toxiques vis-à-vis de la reproduction

INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

- **R1A** : substances dont la toxicité pour la reproduction est avérée.
- **Repr. 1B H360FD** : peut nuire à la fertilité; peut nuire au fœtus.
- **R.2** : substances suspectées d'être toxiques pour la reproduction humaine. **H361f** : susceptible de nuire à la fertilité.

Bilan d'activité du centre PRE²B

- **Objectif initial** : 2 à 3 couples / semaine.
- **Au 31 décembre 2022** :

Consultations	Année 2018 (à partir de mai)	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	total
Recrutement						
Nombre de couples informés et contactés	85	268	209	325	NC	887
Consultations						
Nombre de consultations PRE ² B	35	104	86	104	99	428
Nombre de patients reçus	67	190	162	197	180	796
Nombre de couples reçus	32	86	75	93	81	367
Nombre de patients venus seuls	3	18	12	11	18	62
Non venus*						
Couples contactés, non venus en consultation PRE ² B. N(%)	50 (59%)	164 (61%)	123 (59%)	221 (68%)	NC	558 (63%)

*refus, arrêt PEC en AMP, suivi dans d'autres centres d'AMP, éloignement géographique, déjà venus...

Bilan d'activité :

Description des facteurs de risques d'infertilité liés aux habitudes de vie des sujets (N=378), années 2020 et 2021

	Total (N=378)	Hommes (N=185)	Femmes (N=193)
	N (%)	N (%)	N (%)
Obésité (IMC > 30 kg/m ²)	60 (15.9)	18 (9.8)	42 (21.8)
<i>Données manquantes</i>	1	1	0
Consommation de tabac			
Non-fumeurs	199 (53.4)	77 (42.3)	122 (63.9)
Fumeurs	93 (24.9)	53 (29.1)	40 (20.9)
Fumeurs en cours de sevrage (sevrage < 1 an)	28 (7.5)	17 (9.3)	11 (5.8)
Anciens fumeurs (sevrage > 1 an)	53 (14.2)	35 (19.2)	18 (9.4)
<i>Données manquantes</i>	5	3	2
Consommation d'alcool (fréquence)			
Pas de consommation d'alcool	110 (29.3)	31 (16.9)	79 (40.9)
Consommation d'alcool modérée	221 (58.8)	122 (66.7)	99 (51.3)
Consommation d'alcool régulière à risque	24 (6.4)	18 (9.8)	6 (3.1)
Consommation d'alcool ponctuelle à risque	21 (5.6)	12 (6.6)	9 (4.7)
<i>Données manquantes</i>	2	2	0
Consommation de cannabis			
Consommation en cours	13 (3.4)	9 (4.9)	4 (2.1)
<i>Données manquantes</i>	0	0	0

Bilan d'activité :

Description des expositions professionnelles, années 2020 et 2021 (N=378)

	Total (N=378)	Hommes (N=185)	Femmes (N=193)
	N (%)	N (%)	N (%)
Investigations des substances en lien avec une utilisation professionnelle			
nombre de substances investiguées au total	383	147	236
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance	88 (24.6)	39 (22.7)	49 (26.3)
nombre de substances investiguées par personne			
1 à 2	31 (35.2)	16 (41.0)	15 (30.6)
3 à 4	28 (31.8)	15 (38.5)	13 (26.5)
≥ 5	29 (33.0)	8 (20.5)	21 (42.9)
<i>Données manquantes</i>	20	13	7
Classification CLP			
nombre de substances classées reprotoxiques			
au total	14	8	6
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance reprotoxique	11 (3.1)	5 (2.9)	6 (3.2)
Classification DEMETER*			
nombre de substances classées reprotoxiques			
au total	64	25	39
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance reprotoxique	42 (11.7)	18 (10.5)	24 (12.9)
Classification INRS*			
nombre de substances classées reprotoxiques			
au total	58	27	31
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance reprotoxique	42 (11.7)	17 (9.9)	25 (13.4)
Autres risques connus pour la santé (cancérigène, mutagène ou allergique)			
au total	130	67	63
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance avec autre risque	54 (15.1)	27 (15.7)	27 (14.5)

Abréviations : **CLP**, Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges règlement (CE) n° 1272/2008 ; **INRS**, Institut National de Recherche et de Sécurité ; **DEMETER**, Documents pour l'évaluation médicale des produits toxiques vis-à-vis de la reproduction

Bilan d'activité :

Description des principales recommandations professionnelles émises (N=378), années 2020 et 2021

	Total (N=378) N (%)	Hommes (N=185) N (%)	Femmes (N=193) N (%)
Recommandations professionnelles émises sur le CR suite à la cs PRE²B			
Nombre de personnes ayant reçu des recommandations	109 (30.2)	62 (36.0)	47 (24.9)
Recommandations prioritaires	90 (24.0)	46 (26.7)	44 (23.3)
Recommandations complémentaires	68 (18.8)	49 (28.5)	19 (10.0)
Nombre de recommandations émises au total	213	122	92
Recommandations prioritaires	132	65	67
Recommandations complémentaires	81	57	24
<i>Données manquantes</i>	17	13	4
Détail des recommandations professionnelles			
Recommandations prioritaires			
Contacter le Service de Santé au Travail ou le conseiller prévention de la MSA	75 (68.8)	38 (61.3)	37 (78.7)
En lien avec une exposition à des produits phytosanitaires	10 (9.3)	5 (8.1)	5 (10.9)
En lien avec une exposition à des produits chimiques	47 (43.1)	22 (35.5)	25 (53.2)
Recommandations complémentaires			
Consignes d'aération et de ventilation du local professionnel	13 (11.9)	5 (8.1)	8 (17.0)
En lien avec une exposition aux sources de chaleur*	7 (6.4)	7 (11.3)	-
En lien avec la position assise prolongée au travail*	9 (8.3)	9 (14.5)	-
En lien avec une exposition à des produits de soudure	4 (3.7)	3 (4.8)	1 (2.1)
En lien avec le port d'EPI	48 (44.4)	33 (54.1)	15 (31.9)

*données concernant les hommes uniquement

Bilan d'activité :

Description des expositions extraprofessionnelles (N=378), années 2020 et 2021

	Total (N=378)	Hommes (N=185)	Femmes (N=193)
	N (%)	N (%)	N (%)
Investigations des substances en lien avec une utilisation extraprofessionnelle			
nombre de substances investiguées au total	1605	614	991
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance	254 (69.4)	103 (59.5)	151 (78.2)
nombre de substances investiguées par personne			
1 à 2	44 (17.3)	17 (16.5)	27 (17.9)
3 à 4	66 (26.0)	31 (30.1)	35 (23.2)
≥ 5	144 (56.7)	55 (53.4)	89 (58.9)
<i>Données manquantes</i>	12	12	0
Classification CLP			
nombre de substances classées reprotoxiques			
au total	97	35	62
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance reprotoxique	69 (18.8)	27 (15.6)	42 (21.7)
Classification DEMETER*			
nombre de substances classées reprotoxiques			
au total	135	42	93
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance reprotoxique	74 (20.2)	24 (13.9)	50 (25.9)
Classification INRS*			
nombre de substances classées reprotoxiques			
au total	117	37	80
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance reprotoxique	91 (24.8)	31 (17.0)	60 (31.1)
Autres risques connus pour la santé (cancérigène, mutagène ou allergique)			
au total	997	424	573
nombre de personnes avec investigation d'au moins 1 substance avec autre risque	234 (63.9)	97 (56.1)	137 (71.0)

Abréviations : **CLP**, Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges règlement (CE) n° 1272/2008 ; **INRS**, Institut National de Recherche et de Sécurité ; **DEMETER**, Documents pour l'évaluation médicale des produits toxiques vis-à-vis de la reproduction

Bilan d'activité :

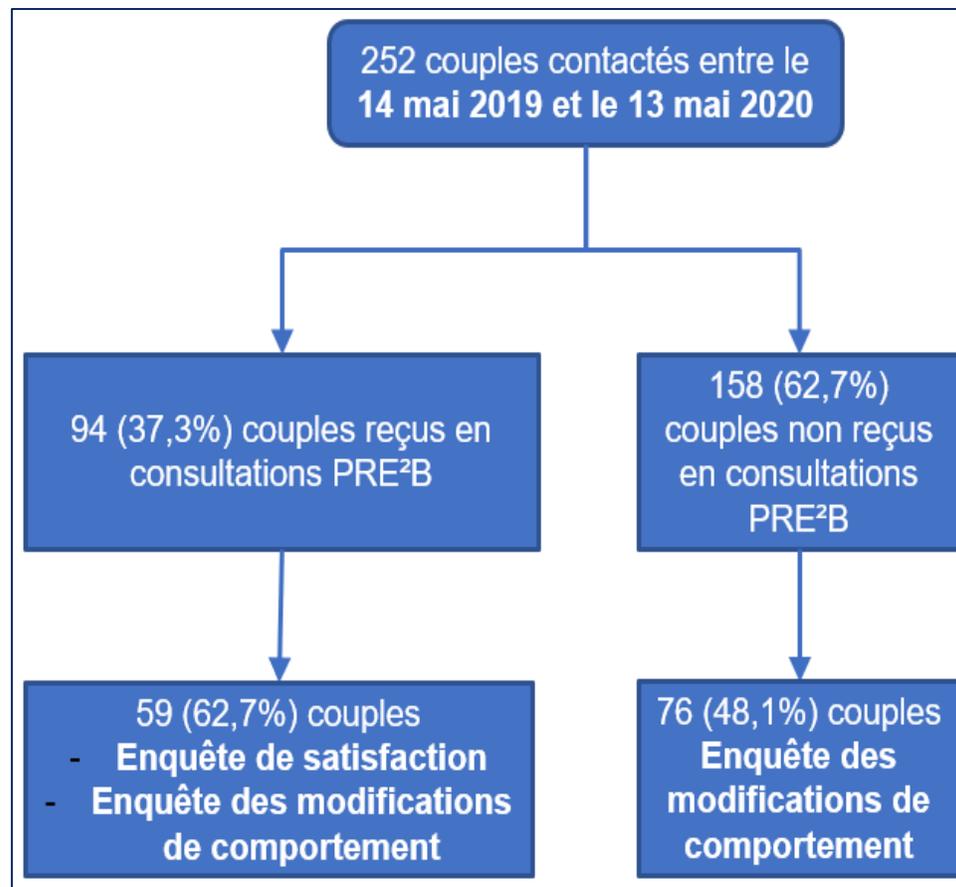
Description des principales recommandations extraprofessionnelles émises (N=378), années 2020 et 2021

	Total (N=378)	Hommes (N=185)	Femmes (N=193)
	N (%)	N (%)	N (%)
Recommandations extra-professionnelles émises sur le CR suite à la cs PRE²B			
Nombre de personnes ayant reçu des recommandations	355 (93.9)	164 (88.6)	191 (98.0)
<i>Données manquantes</i>	0	0	0
Recommandations prioritaires	207 (54.8)	102 (55.1)	105 (54.4)
<i>Données manquantes</i>	0	0	0
Recommandations complémentaires	337 (98.2)	152 (97.4)	185 (98.9)
<i>Données manquantes</i>	35	29	6
Nombre de recommandations émises au total	1066	482	584
Recommandations prioritaires	273	142	131
Recommandations complémentaires	793	340	453
Détail des recommandations extra-professionnelles			
Recommandations prioritaires			
Suivi nutritionnel	62 (16.4)	19 (10.3)	43 (22.3)
<i>Données manquantes</i>	1	1	0
Sevrage ou maintien du sevrage tabagique	117 (31.0)	67 (36.2)	50 (25.9)
<i>Données manquantes</i>	0	0	0
Limitation de la consommation d'alcool	44 (11.7)	30 (16.3)	14 (7.3)
<i>Données manquantes</i>	2	1	1
Sevrage ou maintien du sevrage de la consommation de cannabis	13 (3.4)	9 (4.9)	4 (2.1)
<i>Données manquantes</i>	0	0	0
Substitution/consignes d'utilisation de produits phytosanitaires ou chimiques, antiparasitaires	31 (9.0)	14 (9.0)	17 (9.1)
Consignes de ne pas consommer l'eau de puits	6 (1.7)	3 (1.9)	3 (1.6)
<i>Données manquantes</i>	35	29	6
Recommandations complémentaires			
Consignes pour les travaux au domicile	104 (30.3)	52 (33.3)	52 (27.8)
Limitation de l'utilisation de sprays, de parfums/bougies d'ambiance, huiles essentielles...	205 (59.8)	91 (58.3)	114 (61.0)
Limitation de l'utilisation de produits ménagers	131 (38.3)	57 (36.8)	74 (39.6)
Consignes d'aération du domicile	116 (33.8)	57 (36.5)	59 (31.6)
Consignes pour l'utilisation de produits cosmétiques	157 (45.8)	47 (30.1)	110 (58.8)
Limitation de l'utilisation de contenants alimentaires en plastiques	75 (21.9)	34 (21.8)	41 (21.9)
<i>Données manquantes</i>	35	29	6

Bilan d'activité :

Enquête de satisfaction et modification de comportement

- **Thèse de Léah RAKOTONIRINA (novembre 2020)**
- Enquête de satisfaction des couples et évaluation des changements des comportements et des expositions des couples lors de leur parcours d'AMP (prise en charge PRE²B ou non) sur la deuxième année d'activité du centre PRE²B (14 mai 2019 au 13 mai 2020)



Bilan d'activité :

Satisfaction des couples suivis au centre PRE²B concernant la prise en charge et les informations reçues (N = 59).

Couples ayant répondu à l'enquête* (N=59)	
	N (%)
Satisfaction de la prise en charge	
Satisfaction globale de la prise en charge	57 (96.6)
Satisfaction écoute et informations lors de l'entretien	57 (96.6)
lecture du compte-rendu en entier	49 (83.3)
Satisfaction des informations reçues sur...	
L'impact des habitudes de vie (alcool, tabac) sur la fertilité	
"Très satisfait" ou "plutôt satisfait"	44 (96.6)
"plutôt insatisfait" ou "très insatisfait"	2 (4.6)
Non concerné	13 (-)
L'impact de l'obésité sur la fertilité	
"Très satisfait" ou "plutôt satisfait"	46 (95.8)
"plutôt insatisfait" ou "très insatisfait"	13 (4.2)
Non concerné	11 (-)
L'impact des expositions professionnelles de vie sur la fertilité	
"Très satisfait" ou "plutôt satisfait"	54 (98.2)
"plutôt insatisfait" ou "très insatisfait"	1 (1.8)
Non concerné	4 (-)
L'impact des expositions extraprofessionnelles de vie sur la fertilité	
"Très satisfait" ou "plutôt satisfait"	55 (98.2)
"plutôt insatisfait" ou "très insatisfait"	1 (1.8)
Non concerné	3 (-)

* Données issues de l'évaluation de la deuxième année d'activité, 14 mai 2019 au 13 mai 2020

Bilan d'activité :

Modifications de comportement et conseils de prévention reçus

Comparaison selon la prise en charge : consultation PRE²B (N=118) versus AMP seul (N=152)

■ **Modification de comportement**

- ❖ Non significative : consommation d'alcool (54% versus 42% ; $p=0,46$) et alimentation (50% versus 45% ; $p=0,53$)
- ❖ Significative : **arrêt du tabac** (33,3% versus 13,3% ; $p<0,041$).

■ **Conseils de prévention aux expositions professionnelles**

- ❖ **Expositions professionnelles** de manière générale (71% versus 19% ; $p<0,001$)
- ❖ Manipulation de **produits chimiques** (93% versus 46% ; $p<0,001$)
- ❖ Manipulation de **produits phytosanitaires** (85% versus 25% ; $p=0,003$)
- ❖ **Aération de l'espace de travail** : (89% versus 42% ; $p<0,001$).

■ **Conseils de prévention aux expositions extra-professionnelles**

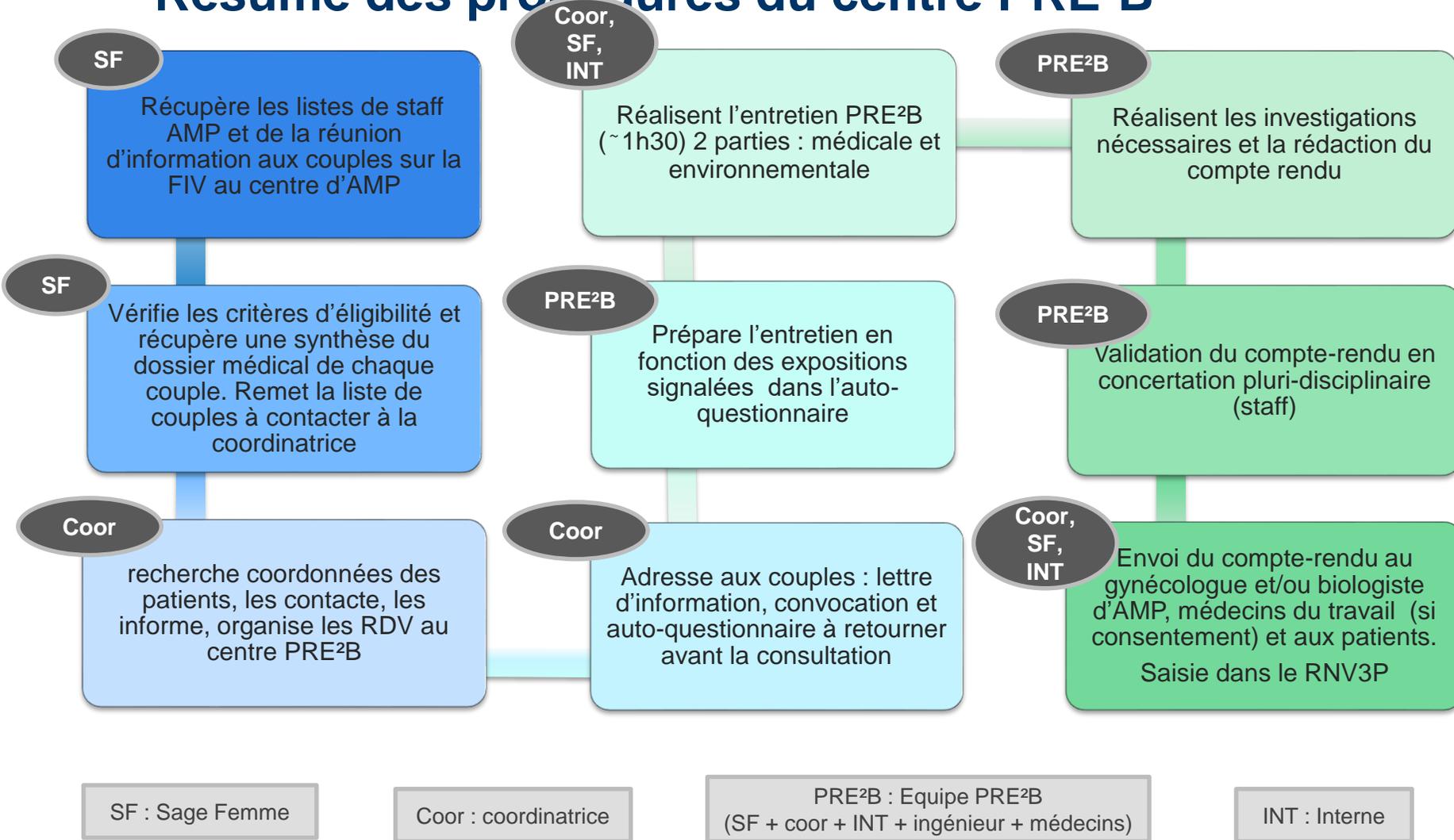
- ❖ **Habitudes alimentaires** (66% versus 23% ; $p=0,002$)
- ❖ utilisation de **produits ménagers** (69% versus 18% ; $p<0,001$)
- ❖ consommation de **produits cosmétiques** : (56% versus 14% ; $p<0,001$)
- ❖ utilisation de **diffuseurs de parfums ou bougies parfumées** au domicile : (63% versus 13% ; $p<0,001$).

Conclusion

- **Sujet d'actualité en terme de Santé Publique**
- **Satisfaction des couples**
- **Intérêt de la prise en charge** : modification de comportements et conseils de prévention adaptés aux couples
- **Perspectives** :
 - ❖ Évaluation (2 essais cliniques, l'un porté par CRÉER AP-HM et ARTEMIS CHU de Bordeaux)
 - ❖ Généralisation du dispositif : ouverture d'autres centres de prévention
 - ❖ Extension à d'autres situations (FCS à répétition, pathologies de la grossesse, malformations congénitales)

Merci de votre attention

Résumé des procédures du centre PRE²B



FIV : Fécondation In Vitro ; AMP : Assistance Médicale à la Procréation ; RNV3P : Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles